

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<b><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></b>  <b>Conseil Communautaire, Séance du : 10 avril 2025</b>	L'an Deux Mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 04 avril 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire à la salle du Conseil, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président
--	--

**Membres titulaires présents :**

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, LE MANACH Jean-Louis, LESTIEU Daniel, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :**

Mesdames, Messieurs :

ALBASI Maxime, ARANDA Francis, BREL Chantal, COSTES Jean-Louis, MOULY Jean-Pierre, PICCOLI Jacques, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline et VIGNEAU Céline.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**

Monsieur QUEYREL Jean-Marie représenté par Monsieur MALBEC Sébastien.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Madame CONGÉ Marie-Yvonne procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,  
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,  
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Monsieur SCHMITZ Jean-Marc,  
Monsieur LABROUE Cédric procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques,  
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame VIDAL Aline.

Secrétaire de Séance : <b>GARGOWITSCH Sophie</b>	<b>Conseillers en exercice : 50</b> <b>Présents (titulaires et suppléants) : 34</b> <b>Pouvoir(s) : 5</b> <b>Votants : 39</b>
---	--

**N°2025B50DAF : ACTUALISATION 1 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « ATELIERS INTERCOMMUNAUX » N°2024-08**

Madame Marie COSTES, Vice-présidente, rappelle au Conseil Communautaire la délibération n°2024C60DAF en date du 27 juin relative à la mise en place de l'autorisation de programme n°2024-08 « Réhabilitation des ateliers communautaires de Fumel ».

**AR Prefecture**

047-200068930-20250410-2025B50DAF-DE  
 Reçu le 17/04/2025  
 Publié le 17/04/2025

Elle explique qu'une actualisation doit être effectuée, compte tenu des préconisations réglementaires liées aux sanitaires et aux flux des aérations mais également aux études géotechniques et aux diagnostics amiante et pollution et d'ajuster en conséquence les crédits paiement de cette opération.

Au vu des délais de mise en conformité des études techniques, Madame la Vice-présidente propose de réviser la durée de cette opération et de la prolonger jusqu'en 2026, date prévisionnelle d'achèvement complet des travaux.

Ainsi, Madame la Vice-présidente propose l'actualisation n°1 suivante :

			CRÉDITS DE PAIEMENT 2025		
AP 8 - RÉHABILITATION DES ATELIERS COMMUNAUTAIRES DE FUMEL	Délib 2024C60DAF - Création	Réalisé 2024	Actualisation n°1	Budgétisés (CP 2025 (PM) + CP 2024 non réalisés + Reports 2024)	TOTAL AP AJUSTÉE - ACTUALISATION n°1
<b>OPÉRATION 1036 - DÉPENSES TTC</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>800 000,00 €</b>
Maîtrise d'œuvre	41 666,67 €			57 749,67 €	57 749,67 €
Construction, aménagement et équipement	541 666,66 €		83 333,33 €	525 583,66 €	608 916,99 €
TOTAL HT	583 333,33 €	- €	83 333,33 €	583 333,33 €	666 666,66 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>800 000,00 €</b>

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
 le Conseil Communautaire

1°) - Approuve la modification 1 de l'autorisation de programme n°2024-08 « Réhabilitation des ateliers communautaires de Fumel » :

➤ Actualisation 1 de l'autorisation de programme n°2024-08

			CRÉDITS DE PAIEMENT 2025		
AP 8 - RÉHABILITATION DES ATELIERS COMMUNAUTAIRES DE FUMEL	Délib 2024C60DAF - Création	Réalisé 2024	Actualisation n°1	Budgétisés (CP 2025 (PM) + CP 2024 non réalisés + Reports 2024)	TOTAL AP AJUSTÉE - ACTUALISATION n° 1
<b>OPÉRATION 1036 - DÉPENSES TTC</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>800 000,00 €</b>
Maîtrise d'œuvre	41 666,67 €			57 749,67 €	57 749,67 €
Construction, aménagement et équipement	541 666,66 €		83 333,33 €	525 583,66 €	608 916,99 €
TOTAL HT	583 333,33 €	- €	83 333,33 €	583 333,33 €	666 666,66 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>800 000,00 €</b>

**AR Prefecture**

047-200068930-20250410-2025B50DAF-DE  
Reçu le 17/04/2025  
Publié le 17/04/2025

**Recettes prévisionnelles :**

- DSIL : 72 000 €
- Autofinancement : 594 666,66 €

2°) – Décide de réviser la durée de cette autorisation et de la porter à 3 ans (2024-2026) ;

3°) – Dit que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet ;

4°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 10 avril 2025

La Secrétaire de séance,



Sophie GARGOWITSCH

Le Président,



Didier CAMINADE

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises*

**Certifié exécutoire le : 17 avril 2025**

**Reçu en Préfecture le :**

**Publié ou Notifié le : 17 avril 2025**

-----